

Le mercredi 19 février 2003

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 19 février 2003, à 19 h, au 55 de la rue Martineau à Otter-Lake.

Sont présents à cette assemblée mesdames Denise Miron Marion, Madeleine Aumond, Line Renaud, Annette Dumouchel, Louise Larocque et Linda Lefebvre et messieurs Reid Soucie, Stephen Ryan, Guy Lesage, Paul Liberty et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que mesdames Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire) et Diane Nault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : Mme Nicole Miller Potvin
 MM. Charles Langevin et Guy Éthier

Absences non-motivées : Mme Pierrette Guertin

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, Directrice générale

Mme Manon Lauriault, Directrice du service des ressources éducatives

M. Robert Ledoux, Directeur du service des ressources matérielles et
informatiques

M. Michel Houde, Directeur du service des ressources humaines et du
secrétariat général

M. Fernand Sanchez, Directeur de l'établissement Primaire Pontiac

M. Charles Millar, Agent d'administration au service des ressources humaines
et du secrétariat général

Le président d'assemblée, monsieur Daniel Moreau, salue les commissaires et les personnes présentes, et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2003-CC-223

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts et modifications apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2003-01-22
b) suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Service régional de la formation professionnelle en Outaouais
- 6- Indicateurs nationaux
- 7- Loi 124

Le mercredi 19 février 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-223) suite

- 8- Plan stratégique
- 9- Compte rendu du comité de parents du 16 décembre 2002
- 10- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 21 janvier 2003
- 11- Projet de loi 180**
- 12- Ordre du mérite scolaire**

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles – année scolaire 2003-2004 : adoption
- 2- Procédure relative à la gestion des dossiers des élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes : information
- 3- Réforme de l'éducation : informations
 - a) Les services éducatifs complémentaires
 - b) Horizon 2000 : «Une école secondaire transformée»
 - c) Virage : des réseaux au service de la réussite des élèves
 - d) Virage : «Passionnément!» - projet *Coup de Coeur*
- 4- Dépôt des comptes rendus :
 - a) Comité de soutien – approche orientante – 22 janvier 2003
 - b) Comité de coordination pédagogique – 24 janvier 2003
 - c) Comité des politiques pédagogiques – 10 janvier 2003

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Suivi au conseil des commissaires du mercredi 22 janvier 2003

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Avis aux commissaires
- 2- Projet de résolution, Re : démission de M. Robert Ledoux
- 3- Comité de sélection, «directeur des ressources matérielles et informatiques»
- 4- Échéanciers : décisions du conseil
- 5- Comité santé, sécurité au travail
- 6- Soirée du personnel
- 7- Projet de règlement

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES

- 1- «Villages branchés» : état de la situation
- 2- Autres dossiers

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Démission du directeur du service des ressources matérielles (huis-clos)
- 3- Lettre de monsieur Nicolas Chaussé (huis-clos)
- 4- Levée de l'assemblée

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : Le mercredi 26 mars 2003, à Maniwaki.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 19 février 2003

A) **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- A-2 RÉSOLUTION 2003-CC-191 **Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 22 janvier 2003**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 22 janvier 2003 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé et corrigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-3 **Parole au public**

Aucune question n'est posée par le public.

A-4 **Correspondance**

Mme Thonnard, Mme Lauriault et M. Ledoux répondent aux questions des commissaires mesdames Madeleine Aumond et Linda Lefebvre, concernant les pièces CC3, CC8 et CC11.

Incidence : à 19 h 08, le commissaire monsieur Guy Lesage se joint au conseil des commissaires.

A-5 **Service régional de la formation professionnelle en Outaouais**

Mme Thonnard présente le projet de résolution portant sur la création d'un service régional de la formation professionnelle et mentionne que les trois autres commissions scolaires francophones de l'Outaouais adopteront des résolutions semblables. Par la suite, le texte du projet de résolution est lu par la directrice générale.

RÉSOLUTION 2003-CC-225 **Service régional de la formation professionnelle en Outaouais**

CONSIDÉRANT le mandat confié au comité de travail pour le développement régional de la formation professionnelle en Outaouais par les dispositions des résolutions n° CSCV50 (2002-2003), CSD CO53-0211, CSHBO 2002-CC-173 et CSPO CC-02-03-827;

CONSIDÉRANT que le comité a complété son mandat par le dépôt du document intitulé : «Service régional de la formation professionnelle en Outaouais»;

CONSIDÉRANT que le rapport a fait l'unanimité des représentants des quatre (4) commissions scolaires concernées;

CONSIDÉRANT les recommandations du rapport;

CONSIDÉRANT la volonté des partenaires suivants soit le Conseil régional de développement de l'Outaouais, Emploi-Québec, le ministère de l'Éducation, l'Université et les collèges de supporter la mise en place d'un service régional de la formation professionnelle en Outaouais;

Le mercredi 19 février 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-225) suite

CONSIDÉRANT la volonté des partenaires à signer une entente spécifique pour :

- coordonner la phase d'implantation du service régional en formation professionnelle;
- identifier progressivement les conditions d'arrimage entre la formation professionnelle et la formation technique et en faciliter la mise en œuvre dans le respect du processus de changement actuellement amorcé pour l'implantation d'un service régional en formation professionnelle;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service de l'éducation des adultes et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire madame Louise Larocque et résolu :

- d'adopter le rapport final déposé;
- d'adopter la nouvelle structure, son financement et le mandat s'y rattachant;
- de nommer au conseil d'administration la président et la directrice générale;
- de mandater le président et la directrice générale à signer les documents officiels inhérents aux présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 Indicateurs nationaux

Mme Thonnard présente les indicateurs nationaux que vient d'envoyer le ministère de l'Éducation. Ces indicateurs seront utilisés lors de l'élaboration du plan stratégique de la commission scolaire et des plans de réussite des établissements et seront intégrés dans leurs dispositions.

Incidence : à 19 h 23, le commissaire monsieur Stephen Ryan se joint au conseil des commissaires.

A-7 Loi 124

Mme Thonnard explique le contexte de cette loi qui modifie la Loi sur l'instruction publique et elle présente un document préparé par la Fédération des commissions scolaires du Québec. Elle aborde ensuite les principaux changements qu'introduit la loi, point par point, comparativement aux articles correspondants de la Loi sur l'instruction publique. Les pages 23 et 24 du document étant manquantes, il est décidé de les faire parvenir aux commissaires le jour suivant la présente assemblée.

Le mercredi 19 février 2003

A-8 Plan stratégique

Mme Thonnard mentionne aux commissaires que la rencontre du comité d'élaboration qui avait été prévue pour le lundi 17 février 2003 a été annulée parce qu'il y a déjà suffisamment de matériel pour entreprendre la rédaction du plan stratégique. Sitôt que le document sera disponible, le comité d'élaboration pourra le valider lors d'une rencontre qui reste à déterminer. Par ailleurs, le ministère de l'éducation, suite à des demandes provenant de d'autres commissions scolaires, a convenu d'allonger le délai alloué à la préparation des plans stratégiques. Ceux-ci pourront dorénavant être déposés aussi tard qu'en août 2003, au lieu de l'ancienne date-butoir de juin 2003. Ce changement permettra à la CSHBO de peaufiner son document. Stratégiquement parlant, selon Mme Thonnard, il peut être souhaitable de déposer le plan stratégique de la CSHBO lors de la rencontre d'août du conseil des commissaires, soit au début de l'année scolaire 2003-2004. Un consensus se dégage autour de la table des commissaires pour procéder de cette façon.

A-9 Compte rendu du comité de parents du 16 décembre 2002

Le compte rendu est déposé.

A-10 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 21 janvier 2003

Le compte rendu est déposé.

A-11 Projet de loi 180

Mme Thonnard explique les dispositions du projet de loi 180, notamment l'obligation de divulguer, lorsque la situation l'exige, certains renseignements personnels, afin d'assurer la protection des personnes.

A-12 Ordre du mérite scolaire

La commissaire madame Madeleine Aumond explique qu'une rencontre du comité de l'ordre du mérite scolaire a eu lieu à Gatineau au mois de janvier et que plusieurs candidatures ont alors été examinées. Au niveau de la CSHBO, celle de M. Roger Jobin a été soumise. Mme Aumond a invité les gens présents à soumettre d'autres candidatures avant la date limite du 28 mars. En ce qui concerne la soirée de remise de l'ordre du mérite scolaire, les dates envisagées sont soit le 2, soit le 9 mai. L'événement se tiendra à Gatineau, à la nouvelle école secondaire du Versant, sous la thématique des années 50 et 60.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles – année scolaire 2003-2004 : adoption

Mme Lauriault dépose et présente les critères. La commissaire madame Line Renaud pose une question sur la répartition du bassin de clientèle du territoire de la municipalité de Délage, par rapport à l'école Laval, de Ste-Thérèse.

Le mercredi 19 février 2003

RÉSOLUTION 2003-CC-226

Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles – année scolaire 2003-2004

CONSIDÉRANT l'obligation faite à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de l'Outaouais d'établir annuellement les critères pour l'inscription des élèves dans les écoles;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage d'adopter le document intitulé «Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles», année scolaire 2003-2004, tel que déposé par la directrice du service des ressources éducatives.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

La conseillère madame Line Renaud demande que sa dissidence soit enregistrée au procès-verbal.

B-2 Procédure relative à la gestion des dossiers des élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes

Mme Lauriault présente la procédure, préparée par un comité de travail et explique que plusieurs consultations seront faites au cours des prochains mois. Le document sera ensuite soumis au conseil des commissaires, pour adoption, au cours de la séance du 14 mai 2003.

B-3 Réforme de l'éducation

Mme Lauriault dépose et présente les documents suivants :

- a) Les services éducatifs complémentaires
- b) Horizon 2005 : «Une école secondaire transformée»
- c) Virage : des réseaux au service de la réussite des élèves
- d) Virage : «Passionnement!» - projet *Coup de Coeur*

B-4 Dépôt des comptes rendus

Les comptes rendus suivants sont déposés :

- a) Comité de soutien – approche orientante – 22 janvier 2003
- b) Comité de coordination pédagogique – 24 janvier 2003
- c) Comité des politiques pédagogiques – 10 janvier 2003

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2003-CC-227

Registre de chèques

ATTENDU la vérification des registres de chèques qu'a effectuée le commissaire monsieur Daniel Moreau;

ATTENDU que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que les registres des chèques de la CSHBO du 24 janvier au 07 février 2003 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 19 février 2003

C-2 Suivi au conseil des commissaires du mercredi 22 janvier 2003

Mme Thonnard présente le document faisant suite à une demande déposée par la commissaire madame Pierrette Guertin, relativement au transport scolaire.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 Avis aux commissaires

Le commissaire monsieur Daniel Moreau présente l'avis préparé par le secrétariat général, explicitant certains articles de la *Loi sur les élections scolaires*. M. Moreau suggère de laisser les choses en l'état et ajoute que la commissaire madame Denise Miller Potvin a l'intention d'assister à certaines assemblées du conseil des commissaires d'ici la fin du mandat en cours.

D-2 RÉSOLUTION 2003-CC-228 **Démission, directeur des ressources matérielles et informatiques**

CONSIDÉRANT la lettre déposée à la direction générale par M. Robert Ledoux, directeur des ressources matérielles et informatiques;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de prendre acte de la démission de M. Robert Ledoux, directeur des ressources matérielles et informatiques à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, en date du 14 mars 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 RÉSOLUTION 2003-CC-229 **Comité de sélection, «directeur des ressources matérielles et informatiques»**

CONSIDÉRANT la vacance au poste de direction des ressources matérielles et informatiques;

CONSIDÉRANT la politique de dotation de personnel;

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre en place un comité de sélection dans le but de pourvoir le poste à la direction du service des ressources matérielles et informatiques;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de former un comité de sélection composé de trois membres commissaires et que trois commissaires soient nommés à titre de substituts ainsi que de la directrice générale.

Commissaires

Mme Linda Lefebvre
Mme Denise Miron Marion
Mme Diane Nault

Commissaires substituts

M. Daniel Moreau
M. Guy Lesage
Mme Line Renaud

La composition du comité sera complétée par une personne ressource.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 19 février 2003

D-4 Échéanciers : décision du conseil

M. Houde présente un document intitulé «Échéancier, processus décisionnel, service des ressources humaines, pour l'année 2002-2003».

D-5 Comité santé, sécurité au travail

M. Houde dépose un document intitulé «Rôle du comité de prévention à la santé et la sécurité au travail».

D-6 Soirée du personnel

M. Houde explique où en est rendue la préparation de la soirée du personnel prévue pour ce printemps. La date envisagée est le 2 mai 2003 et le lieu envisagé est le Club de golf Algonquin, de Messines. Dans ce dossier, une recommandation sera faite au comité consultatif de gestion.

D-7 RÉSOLUTION 2003-CC-230 **Projet de règlement modifiant le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la CSHBO**

CONSIDÉRANT l'impossibilité de tenir la séance ordinaire du conseil des commissaires le 14 mai prochain;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond d'adopter le projet de règlement modifiant le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (2002-CC-092), de façon à reporter la séance ordinaire prévue le 14 mai 2003 à la date du 28 mai 2003, aux fins d'application des dispositions des articles 392 et 394 de la *Loi sur l'instruction publique*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES

E-1 «Villages branchés» -état de la situation

M. Ledoux explique que le mandat, pour l'étude préliminaire d'ingénierie, a été confiée à la Société Grics, en partenariat avec XIT Télécom.

RÉSOLUTION 2003-CC-231 **Projet «Villages branchés» : réseau à large bande passante desservant le Pontiac et la Vallée-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT l'octroi d'une subvention d'un montant maximal de 23 200 \$ du Fonds de l'autoroute de l'information pour la réalisation d'une étude préliminaire d'ingénierie;

CONSIDÉRANT qu'au terme d'un processus d'appel d'offres, la proposition de la Société GRICS, en partenariat avec XIT TÉLÉCOM, a été retenue pour la réalisation de l'étude précitée;

Le mercredi 19 février 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-231) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Linda Lefebvre d'autoriser le président de la CSHBO, M. Daniel Moreau, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, à signer tous les documents relatifs au projet «Villages branchés», incluant notamment la convention concernant l'octroi de la subvention du Fonds de l'autoroute de l'information.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 Autres dossiers

M. Ledoux explique l'état d'avancement de certains dossiers, notamment celui de la qualité de l'air aux ateliers du Centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau (situés dans les locaux de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau). Les travaux d'installation des détecteurs de monoxyde de carbone sont en cours. Aussi, les évaluations sur la problématique du système de ventilation ont été reçues. Au niveau de la conciergerie, un appel d'offres sera fait pour régulariser les dates des contrats. Le commissaire monsieur Daniel Moreau profite de l'occasion pour souligner son appréciation de la contribution de M. Ledoux à la direction des ressources matérielles et informatiques et le remercie de son support professionnel au cours de son passage à la CSHBO.

F) AUTRES :

F-1 Questions des commissaires

Mme Thonnard répond aux questions des commissaires, notamment sur les journées de fermeture dues au froid et les enveloppes utilisées pour les envois de documents aux commissaires. La commissaire madame Line Renaud demande qu'une lettre de félicitations soit envoyée à Mme Lucille Morin, instigatrice du Club des petits déjeuners.

F-2 Démission du directeur du service des ressources matérielles

F-3 Lettre de monsieur Nicolas Chaussé

RÉSOLUTION 2003-CC-232

Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de discuter des points F-2 et F-3 en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2003-CC-233

Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 19 février 2003

F-4 RÉSOLUTION 2003-CC-234 **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 26 mars 2003, à Maniwaki.

Secrétaire général

Président